ENTRETIEN

SUR LES

ETUDES CLASSIQUES

PAR

J. S. RAYMOND, PRÊTRE.

MONTRÉAL

LE DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC
CANADA
N° 4
A L'EXPOSITION UNIVERSELLLE DE 1878
A PARIS

ENTRETIEN

SUR LES

ETUDES CLASSIQUES

PAR

J. S. RAYMOND, PRÊTRE.

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
Rue St. Vincent, Nos 6, 8 et 10
1872

LC1012
R3

ENTRETIEN SUR LES ETUDES CLASSIQUES.

[Cet entretien a eu lieu à la distribution des prix du Collége de St. Hyacinthe. Les interlocuteurs sont désignés par les premières lettres de l'alphabet.]

A.—Vous êtes les bien-venus, Messieurs. Je vous attendais. Vous venez sans doute discuter la question que nous n'avions pu qu'effleurer l'autre jour, et sur laquelle nous nous étions promis de revenir.

B.—Je n'ai point eu le loisir de réfléchir sur cette matière, à laquelle d'ailleurs j'avais assez peu pensé jusqu'à présent. Mais j'entendrai volontiers une discussion sur un sujet d'une aussi grande importance que celui de l'éducation. Au besoin, cependant, j'émettrai ma manière de voir, ou je demanderai des éclaircissements dont je puisse faire mon profit ; je serai donc heureux de prendre quelque part à cet entretien.

A.—Vous vous rappelez ce qui l'a provoqué. C'est un article d'un journal qui demandait à grand cri une réforme radicale dans l'éducation classique. Permettez-moi de vous rappeler la thèse qu'il soutenait, avec les considérations qu'il présentait à l'appui.

L'industrie, l'agriculture et le commerce ne sont pas florissants, parce qu'on n'y prépare pas les étudiants des colléges. Les maisons d'éducation ont un enseignement suranné qui ne saurait convenir à l'ordre politique et civil de notre pays. La connaissance des langues mortes ne laisse rien d'utile dans l'intelligence des élèves. Généralement plus on est fort dans les études classiques, moins on réussit dans le monde. Le grand moyen de succès, c'est de s'instruire par soi-même, au hazard, en lisant ce qui tombe sous la main. Une seule année d'étude du latin pour ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique devrait suffire dans l'enseignement

collégial. On discrédite par les études classiques ceux qui exploitent les branches essentielles de la prospérité d'un peuple, le commerce, l'industrie, l'agriculture. L'éducation, telle qu'elle est donnée dans notre société, est quelque chose de parfaitement défectueux qui nuit grandement aux intérêts du pays.

Que pensez-vous de ce jugement porté sur l'éducation donnée dans nos colléges ?

B.—C'est une opinion que partagent beaucoup de personnes, que soutiennent plusieurs journaux, et qui, je le crois, gagne des partisans de jour en jour. Au premier aspect, ne semble-t-elle pas rationnelle ? Quel est le but de l'éducation ? C'est de former l'homme pour la société : Or, dans les colléges on enseigne le latin, le grec, on fait connaître l'antiquité, on discute longuement sur des questions de littérature, de philosophie ; c'est-à-dire, qu'on emploie tout le temps à des études qui ne servent de rien, quand on a fini son cours classique.

Donner aux élèves des connaissances pratiques, qui permettent de mieux exploiter les richesses du sol, de trouver dans l'industrie les trésors qu'elle recèle, et de se livrer avec intelligence à un commerce lucratif ; voilà ce que doit faire une éducation vraiment utile et appropriée aux besoins du pays. N'y a t-il pas une réforme à opérer dans le système de l'enseignement collégial ?

D.—Tous les hommes du pays doivent se livrer à l'agriculture, au commerce, ou à l'industrie, et ils n'ont pas besoin de connaissances étrangères à ces diverses carrières sociales. Or, l'éducation donnée à un jeune homme a pour fin de le former pour ce qu'il doit être dans la suite de sa vie. Donc l'enseignement doit être exclusivement agricole, industriel et commercial.

Les hommes qui possèdent les connaissances classiques ne peuvent contribuer, ni à la prospérité, ni à l'agrément, ni à la gloire de notre société ; donc les études collégiales sont inutiles, et il faut les supprimer.

J'admets volontiers la conséquence de ces deux arguments ; mais permettez-moi de vous le demander, maintenez-vous les principes d'où elles sont déduites ?

B.—Oh ! vous exagérez ce que j'ai dit. Je sais bien que tous les membres de notre société ne sont pas appelés aux arts ou états dont j'ai parlé ; je ne nie pas que notre pays ait besoin d'hommes instruits.

D.—Dans ce cas faisons un autre argument. Conservons le même principe ; l'éducation doit former les hommes à ce qu'ils doivent être pour leur avantage personnel et pour le service des autres.

Or, la société a besoin d'hommes dont le goût et les aptitudes soient dirigés vers l'industrie agricole, commerciale ou manufacturière : donc, il faut, en plus ou moins grand nombre, des maisons d'éducation où l'on donne un enseignement industriel. Et la société a besoin d'hommes qui la servent et l'honorent par leurs connaissances scientifiques et littéraires ; donc il faut des institutions où ces connaissances puissent être acquises.

Si vous admettez cela, il n'y a pas de matière à controverse. Il aurait suffi de bien poser la question pour éviter une discussion ; ce qui, je pense, arriverait en bien d'autres cas.

B.—Je conçois qu'il faut d'autres études que celles dont l'industrie soit l'unique objet. Mais les colléges classiques ne sont-ils pas trop multipliés ? N'y a-t-il pas trop d'élèves qui les fréquentent ? N'y met-on pas trop de temps à apprendre les langues anciennes, la littérature, la philosophie ? Ne peut-on pas mêler les études industrielles aux études classiques, en sorte que ceux qui fréquentent les colléges fussent préparés à toutes les professions, à tous les états ?

A.—Voilà bien des questions. On les pose hardiment, et il arrive quelquefois qu'on les résoud avec une facilité qui montre qu'on ne les a pas sérieusement étudiées.

Ecartons d'abord la question du nombre des colléges et de ceux qui vont y chercher l'instruction.

On devrait mettre moins d'importance aux matières qui font l'objet proprement dit de l'enseignement classique et consacrer beaucoup moins de temps à ces études ; il faudrait donner aux élèves des connaissances qui les formassent pour les professions insdustrielles. C'est là une réforme radicale de l'éducation collégiale : c'est tout un nouveau système d'enseignement qu'il faut établir. La question a la plus grande importance ; et elle mérite d'être discutée.

C.—Il est tout d'abord une observation à faire. Le mode d'éducation que l'on propose est opposé à la pratique universelle des nations civilisées, établie depuis plusieurs siècles. Partout, le latin, le grec, la littérature, la philosophie ont fait l'objet des études classiques. Les méthodes d'enseignement ont pu être diverses ; les questions littéraires et philosophiques n'ont certes pas été traitées de la même manière. Mais les esprits éclairés ont reconnu d'un accord unanime que la connaissance des langues anciennes, des règles et des chefs-d'œuvre de la littérature, des questions philosophiques qui excitent le plus l'intérêt de l'intelligence, forment néceesairement partie des connaissances qui constituent un homme instruit.

Je ferai observer encore que la transformation de l'éducation collégiale n'est proposée nulle part par des hommes supérieurs, par ceux qui se sont occupés avec le plus d'autorité des grands intérêts des sociétés. Ce ne sont pas ceux qui ont su mettre à profit leur éducation classique qui veulent priver les autres des avantage dont ils ont été favorisés. La demande de l'abaissement des études n'origine pas d'un désir favorable au plus haut développement de l'intelligence. La prédominance des intérêts matériels, qui en est le principe, indique une époque de décadence plutôt que de progrès. La révolution intellectuelle qu'elle veut produire n'est, à l'insu peut-être de ceux qui y travaillent, qu'une des formes d'une grande perturbation sociale, qui se trahit par des désirs de bouleversement de divers genres. Ces considérations suffisent pour inspirer de la défiance, et porter à la repousser.

E. Il y a un certain nombre d'années, cette question a été agitée dans les chambres françaises. Des idées du genre de celles que je combats y ont été émises ; mais elles ont été repoussées avec énergie. Un homme, qui joue aujourd'hui un des plus grands rôles dans le drame social dont nous sommes les témoins, dont certes, je suis loin d'être l'admirateur en tout, mais à qui on ne peut refuser une grande habileté politique, un homme qui est tout pénétré des idées du siècle en faveur de la liberté et du progrès, celui entre les mains de qui se trouvent en ce moment les destinées de la France, M. Thiers, a dit : Beaucoup de personnes se plaignent du système d'études adopté à l'Université, et voudraient presque qu'on renonçât à l'étude des langues anciennes pour s'occuper davantage des langues vivantes et des sciences exactes. Ce serait un malheur, car ce serait faire une société matérielle, ignorante, étrangère au passé, et la France perdrait ainsi un de ses précieux avantages. "

Je m'empare de ces paroles énergiques, je les applique à notre pays. Oui, ceux qui demandent le changement radical du système classique veulent faire de nous un peuple ignorant, voué aux seuls intérêts matériels, et condamné à une ignoble existence. Je proteste contre cette tentative au nom de la gloire de ma patrie.

B.—La tradition n'a pas un grand empire sur moi. Elle n'est souvent qu'une routine aveugle et opiniâtre. Que d'idées erronées profondément enracinées, dans le passé, ont fini par céder à l'action du temps qui modifie tout, usages, mœurs, lois, doctrines ? Notre siècle a opéré bien des changements. Que de systèmes, de théories des âges précédents il a réduit à l'état d'antiquailles ! La méthode à laquelle on s'attache avec une telle persistance contre les réclamations de notre état social aura son tour.

C.—C'est possible, si la civilisation que menace si fortement la révolution religieuse, succombe sous les coups de la barbarie antichrétienne, aidée de la tendance du siècle à tout subordonner aux intérêts matériels.

B.—Entrons dans le vif de la question. A quoi sert cette étude si prolongée des langues anciennes ? Elle offre une aridité qui dégoûte les jeunes élèves ; la connaissance des choses usuelles et pratiques leur serait tout à la fois plus utile et plus agréable.

D.—Je suis d'un avis tout opposé. Indépendamment des connaissances positives que donnent les auteurs classiques, l'étude du grec et du latin est très-propre à former la rectitude et la solidité de l'intelligence. Rien n'habitue davantage un élève à la réflexion, à l'exercice du jugement que cette attention soutenue, ce travail de comparaison, ces efforts de l'esprit pour se dégager des difficultés qu'il rencontre, que demande la traduction des langues anciennes dont le génie et la syntaxe sont si différents des langues modernes. Voyez cet enfant qui fait son thème ; il ne place pas un mot sans qu'il ne s'en rende raison ; il lui faut consulter sa grammaire ; voir qu'elle règle s'applique à la phrase qu'il veut mettre en latin. S'il fait une version, son intelligence se livre à un travail qui l'exerce encore plus. Il doit chercher la signification de chaque mot en particulier, voir comment ces mots divers peuvent former un sens raisonnable en lui-même ; de plus examiner, si l'idée qu'il croit trouver dans la phrase qu'il traduit, se lie bien à ce qui précède où à ce qui suit dans son auteur; enfin il doit exprimer dans sa propre langue le sens qu'il donne à cette phrase d'une manière correcte, et même avec une tournure élégante. N'y a-t-il pas dans ces exercices un procédé qui accoutume à réfléchir et qui nécessairement développe et fortifie la raison ?

Il ne faut pas croire que ce labeur soit un dégoût, un ennui pour l'élève qui s'y livre. Cela peut être vrai pour celui qu'un esprit peu ouvert doit exclure des études classiques ; mais en général les enfants intelligents jouissent à ce travail dont je parle.

Il est raconté d'un géomètre grec qu'ayant, après une longue étude, trouvé la solution d'un problème difficile et important, il allait partout s'écriant avec une expression de joie extraordinaire : *Eureka* : je l'ai trouvé. L'élève qui voit qu'il a compris le sens de son auteur, éprouve quelque chose de cette satisfaction ; il goûte du bonheur à sentir dans son intelligence assez de lumières pour pénétrer dans le secret que lui cache une langue étrangère. Souvent aussi, encouragé par ce succès, il cherche de lui-même, outre passant la tâche qui lui a été imposée, à comprendre la suite du récit ou des considérations de l'auteur qu'il traduit. Le sou-

venir des premières études, pour ceux qui y ont mis quelque application, est un agrément et non une peine et un regret.

Supposez maintenant un élève qui n'apprenne que des choses faciles ; il recevra sans doute volontiers l'instruction qui lui sera offerte ; mais faute d'obstacles à vaincre, son intelligence sera moins exercée, elle aura une activité, une pénétration moins grande, elle ne sera pas formée par ce travail qui fortifie ses facultés, habitue à la réflexion, et lui donne une vigueur dont elle éprouve la salutaire efficacité pour surmonter l'erreur et traiter les hautes questions. L'esprit qui n'aura pas été livré, au temps de l'éducation, à un rude labeur ne sera pas, généralement parlant, fortement trempé ; il aura une certaine mollesse qui lui interdira les études profondes. Le talent naturel lui donnera sans doute des succès et pourra lui faire jouer un rôle avantageux dans la société : mais de fortes études classiques l'eussent fait monter dans une sphère plus élevée, plus glorieuse. Que d'hommes n'entend-on pas tous les jours déplorer la privation d'une éducation littéraire qui leur eut permis une action plus honorable pour eux-mêmes, plus utile aux autres ?

Une certaine instruction gnénérale, mais qui n'est que plus ou moins élémentaire, est répandue partout aujourd'hui. Elle permet à tout le monde de lire ; mais combien de lecteurs ne peuvent juger du mérite du livre qui occcupe leur attention, de la vérité des assertions qui y sont émises, de la valeur des argumentations qui y sont présentées ; et cela est dû, non seulement au défaut d'études positives, mais à une certaine langueur de l'esprit qui ne leur permet pas le travail de l'examen, de la discusssion.

C.—Ce que vous venez de dire confirme une assertion que j'ai lue récemment : la lecture n'est plus qu'une sensation. Ce mot est vrai peut-être pour le très-grand nombre des lecteurs. Ils sont à l'état passif ; les choses passent par leur esprit sans qu'ils fassent effort pour les garder ; on éprouve une jouissance rapide, et voilà tout. Faute de l'habitude de réfléchir, tout s'échappe, tout s'oublie, on ne s'approprie rien. C'est ainsi que l'intelligence perd son activité et s'affaiblit de plus en plus.

Oui l'énergie, la vie de l'esprit a besoin d'être retrempée dans le travail que demandent les études dont l'éducation classique donne le goût. Les connaissances qu'elle a fait acquérir sont un trésor précieux ; il ne faut pas le laisser s'enfouir et condammer l'intelligence à n'avoir d'autre aliment que celui des lectures légères.

D.—Considérons maintenant l'utilité de l'étude des langues anciennes dans l'instruction qu'on en retire Par les auteurs qu'on traduit dans les classes, on sait ce qu'a été l'antiquité dans son his-

toire et sa littérature. Quel rôle brillant ont joué dans le monde les Grecs et les Romains !Que d'hommes fameux out paru chez ces peuples ! Que d'évènements mémorables y ont été accomplis ? L'histoire de la Grèce est remplie de faits propres à exciter au plus haut degré l'intérêt. Rome a été la maîtresse du monde. N'est-il pas important de connaître comment elle est parvenue à cette domination, comment elle l'a exercée, commeut elle l'a perdue ? Qui ne doit aimer à savoir quel était l'état social de ces peuples, leurs lois, leurs mœurs, quel parallèle il y aurait à établir entre leur civilisation et la nôtre, et jusqu'à quel point notre société diffère de celle qu'ils formaient ?

B.—Permettez-moi de vous interrompre. Je ne nie pas l'utilité des études historiques, et je sens que l'on doit connaître les faits principaux qui se sont passés dans l'antiquité. Mais l'histoire ancienne peut fort bien s'apprendre dans les livres français et anglais ; il n'est pas besoin pour s'en instruire de la lire dans les auteurs grecs et latins.

D.—Mais ces auteurs ne sont-ils pas la source où tout ce que nous savons de l'antiquité a été nécessairement puisée ? N'est-on pas obligé d'y avoir recours pour s'assurer de la vérité des faits racontés par les historiens des siècles postérieurs ? Les questions qui s'élèvent de temps à autre sur la vérité des faits, ou la manière de les apprécier, ne peuvent être décidées que par les textes primitifs.

D'ailleurs, je serais curieux de savoir combien il se trouve d'hommes qui, n'ayant pas fait de cours classique, se livrent à l'étude de l'histoire grecque et romaine, au point d'en avoir une connaissance passable.

B.—Et moi, je serais curieux de savoir s'il en est beaucoup qui, après leurs études, repassent les auteurs qu'ils ont expliqués ou même lisent l'histoire ancienne dans les livres modernes.

D.—Peut-être plus que vous ne pensez. Le goût de l'antiquité formée par l'éducation ramène naturellement l'esprit à ce qui a été l'objet des premiéres études. L'intérêt qne l'on a pris aux peuples antiques doit engager à s'occuper encore de leur histoire, dans un âge où l'on peut mieux en juger, en apprécier les faits, et comparer leur état social avec celui des nations qui les ont remplacés.

Dans tous les cas, on n'oublie guère les évènements principaux de l'histoire, les actions éclatantes des hommes célèbres, quand on les a appris par la traduction des auteurs, qui, à raison de ces difficultés et du temps que l'on y a employé, a gravé les choses dans l'esprit. Je l'admets, il est un certain nombre d'hommes qui n'ouvrent plus leurs livres classiques ; mais il leur reste toujours

un certain fond de connaissance de l'antiquité, que l'on ne trouve guère chez ceux qui ne l'ont pas étudiée dans les auteurs grecs et latins.

Il y a dans l'étude de l'antiquité une utilité plus grande que celle de la notion de cette suite d'événements, de faits saillants racontés d'une manière si intéressante par les historiens anciens. Elle fait connaitre l'état social de ces nations. Elle donne des lumières propres à éclairer, par l'expérience des peuples antiques, les questions qui s'agitent tous les jours dans l'ordre politique sur les diverses formes du gouvernement. La législation, objet continuel des travaux des hommes d'Etat, n'a t-elle aucun enseignement à recevoir de la jurisprudence ancienne ? Sans doute la société moderne est sous bien des rapports dans des conditions différentes. Mais enfin, le fonds de l'humanité, si je puis m'exprimer ainsi, reste le même ; et l'influence pour le bonheur ou le malheur social de certaines formes politiques, de certaines lois civiles dans les temps passés, peut-être une leçon pour les temps actuels. Eh bien, ces études ne sont guères entreprises par ceux qui n'y ont pas été initiés par la connaissance faite avec l'antiquité dans l'éducation classique.

A— Pour moi, c'est surtout sous le point de vue religieux que je suis en faveur d'une connaissance assez approfondie des auteurs payens. Sans doute, ils doivent-être expliqués avec toute sorte de précautions pour les élèves. Mais ceux-ci trouvent dans l'état religieux et moral des peuples antiques la plus forte démonstration en faveur du christianisme. Assurément ce ne sera pas, si on les forme, comme on l'a fait pendant trop longtemps, à l'admiration de la grandeur sociale et morale des nations anciennes et du prétendu héroïsme de leurs hommes célèbres.

Toutefois je suis loin de dire que l'antiquité ne présente qu'erreurs et que crimes. Les enseignements intérieurs ou extérieurs qui forment la conscience de l'homme ont toujours fait entendre leur voix, et le remords a retenti partout comme écho du crime. La littérature antique, malgre ses aberrations, ne laisse pas que de donner de temps à autre de salutaires leçons, exprimées d'une manière admirable. Au milieu même des transgressions si fréquentes qu'elle commet contre elles, elle proclame les grandes lois morales, seules bases de la société, seuls principes du bonheur de l'homme .Ces témoignages rendus en faveur de la vertu ne peuvent que venir en aide aux préceptes moraux du christianisme, et les traces nombreuses des traditions antiques rappelant les faits primitifs de l'histoire du genre humain, appuient le dogme de la chute et de la rédemption, fondement de toute notre foi.

D'un autre côté, les affreuses aberrations morales des peuples anciens font bénir la croix qui en a retiré le monde. En voyant les tristes égarements où l'intelligence de l'homme s'est perdue, les abaissements qui ont dégradé son cœur, malgré les plus beaux dons du génie, on reçoit une preuve irrésistible de la nécessité d'une révélation dont l'enseignement soit sans cesse maintenue par une autorité incontestable. Platon, Aristote, Cicéron, Homère, Virgile, Ovide, Horace surtout *Epicuri de grege porcus*, sont des témoins, par les écarts de leurs écrits ou de leurs mœurs, qu'on peut appeler en faveur de l'Evangile. La conservation de leurs écrits a été providentielle ; ils servent à la démonstration de la vérité de la religion.

Et puis ces erreurs si monstrueuses sur la divinité, ses rapports avec les hommes, et l'hommage qu'on doit lui rendre, erreurs qui se trouvent chez les philosophes comme chez le peuple ; cette prostration universelle de toutes les classes des sociétés payennes devant ces idoles de bois ou de pierres, dans lesquelles les démons se faisaient adorer ; ce culte rempli de tant de pratiques folles, ridicules, et trop souvent affreusement cruelles ; cette déification de toutes les passions dans ces hommages rendus à ces dieux et à ces déesses, en qui se personnifiaient tous les vices ; cette superstition continuelle du jour et de la nuit qui tenaient sans cesse les Grecs et les Romains dans la crainte d'évènements fâcheux ; ces mœurs horribles qui font voir dans l'homme antique une brute immonde ; cette haine, cette cruauté, cette avidité de la souffrance dans les autres, qui est un des caractères saillants de la société payenne ; la barbarie de la législation civile, les horreurs de l'esclavage, les combats des gladiateurs, les persécutions des chrétiens, tout cela montre, comme l'a si bien dit, l'auteur du *Génie du Christianisme*, après avoir fait le tableau de la corruption antique, que Jésus est le Sauveur du monde dans le sens matériel comme dans le sens spirituel, et que la croix est l'étendard de la civilisation.

Cette connaissance de l'état religieux et moral de l'antiquité ne s'acquiert pas par une lecture rapide ; mais elle reste gravée dans l'esprit, quand on traduit Homère, Virgile, Ovide, dans lesquels on voit en traits si saillants l'absurdité et l'immoralité du culte idolâtrique. Cette étude n'est pas sans quelque péril, même avec les auteurs expurgés ; mais un professeur chrétien et habile saura prendre le moyen d'y faire trouver un puissant enseignement en faveur de la foi et des mœurs qu'elle forme.

C.—Les auteurs anciens doivent être étudiés sous un point de vue plus glorieux pour eux. Il y a incontestablement à admirer chez les plus distingués des écrivains classiques la beauté de la forme,

la délicatesse du goût. Quoique certaines formes littéraires doivent varier selon la diversité des temps, des mœurs, des principes constitutifs d'une civilisation, et que les lettres aient à subir une transformation nécessaire pour s'adapter aux idées qui ont cours dans une société, il y a cependant dans la beauté un caractère absolu qui ne peut changer. Toute la beauté idéale, objet des investigations du poëte, de l'artiste, ne se trouvent pas, il s'en faut de beaucoup, chez les anciens ; ils ont été privés de cette vive lumière que le christianisme a jetée dans le monde, sous l'influence de laquelle les idées et les sentiments ont été si élevés ; c'est dire que leur horizon intellectuel et moral a été bien rétréci. Mais enfin, il y a chez eux une élégance de style et souvent une pureté de goût qui en font de vrais modèles dont l'étude a une utilité que personne ne serait admis à méconnaître. De vastes compositions où brillent d'ingénieuses inventions dans une ordonnance savante, et le langage magnifique dont ils ont exprimé les beautés de la nature matérielle, certains sentiments du cœur, des adages remplis de sagesse, assurent aux écrits des anciens une immortalité qui vaincra le temps. Dans bien des circonstances, les citer à propos sera une preuve de connaissance et de goût. Si la succession de l'antiquité n'est pas à accepter tout entière, elle a d'importantes richesses qu'il ne faut pas dédaigner. Partout où le génie a brillé, il faut lui payer le tribut de l'admiration. Il relève la gloire de l'intelligence humaine, et il porte à rendre hommage au Créateur ; les dons merveilleux que Dieu fait aux grands esprits sont une révélation de sa sagesse et de sa puissance.

B.—Mais depuis quelque temps des écrivains catholiques du plus haut renom ne se sont-ils pas élevés fortement contre l'étude des auteurs payens, qu'ils ont présentée comme pleine de dangers pour la foi et pour les mœurs ? L'éducation classique n'a-t-elle pas été signalée comme le ver rongeur des sociétés modernes ? Assurément vous n'êtes pas partisan des idées de Mgr. Gaume, ou vous vous mettez en contradiction avec vous-mêmes, par ce que vous venez d'exprimer en faveur de la connaissance de l'antiquité payenne ?

D.—Permettez-moi de vous répondre que, comme bien d'autres, vous vous méprenez sur le but des ouvrages que l'écrivain que vous venez de nommer a faits pour amener une réforme dans l'éducation classique. Il n'a pas prétendu que les auteurs payens ne dussent pas être étudiés, mais il a soutenu qu'ils ne devaient pas l'être exclusivement, qu'ils doivent l'être avec précaution, et surtout que l'antiquité ne doit pas être présentée de manière à n'exciter que l'admiration pour ses prétentus grands hommes et son

ordre social. Mgr. Gaume a de plus établi la thèse que les œuvres des Saints Pères Grecs et Latins doivent largement faire part des études classiques, à raison des hautes et importantes vérités contenues dans leurs livres, et aussi à cause de leur beauté littéraire, jusqu'à présent trop méconnue. Deux fois le chef de l'Eglise a prononcé des paroles qui ont été une confirmation des idées du célèbre écrivain. Lors de la discussion que la thèse de celui-ci a produite, le Pape a dit : " On peut apprendre l'art de parler avec éloquence et d'écrire élégamment en étudiant les œuvres si excellentes des Saints Pères, comme les écrits des auteurs payens les plus estimés. " Et tout récemment, dans une de ses réponses admirables qu'il fait aux adresses qu'on lui présente, il a dit que les sources de l'intelligence et de la volonté sont troublées aujourd'hui parmi les hommes et qu'il faut les purifier en y introduisant abondamment l'enseignement chrétien ; et il s'est plu à insister sur la nécessité d'étudier les auteurs ecclésiastiques grecs et latins des beaux temps de la littérature chrétienne.

A.—Pour ma part, je le crois, on devrait initier les élèves dans l'éducation classique, non-seulement à ces luttes des passions humaines qui ont illustré l'*Agora* d'Athènes et le *Forum Romanum* ; mais aussi à ces grands combats de la vérité contre l'erreur, du christianisme contre le paganisme, de la morale évangélique contre les inclinations les plus fortes et les plus funestes du cœur, combats où la victoire a été remportée par la parole ou la plume des Cyprien, des Ambroise, des Augustin, des Chrysostôme, des Grégoire, des Basile. Il faut faire admirer l'éloquence de ces hommes en qui le génie rivalisait avec la sainteté. Par l'étude des Actes des Martyrs, il faut aussi faire entendre, dans l'idiome même qui les a exprimés, leurs réponses sublimes inspirées par l'esprit de Dieu, les plus belles paroles que les hommes aient jamais prononcées.

En supposant dans les écrits de certains Pères quelques expressions contre lesquelles une critique sévère aurait peut-être à s'exercer, il ne semble pas que la sagesse exige qu'on sacrifie des trésors de sublimes idées, de salutaires enseignements, de nobles sentiments admirablement exprimés, de mouvements d'éloquence incomparables, à l'appréhension de rencontrer quelques formes qui ne seraient pas dans le goût classique, et à l'égard desquelles, s'il le fallait, il serait facile de mettre les élèves sur leurs gardes.

B.—Que les prêtres étudient les Saints Pères pour leurs sermons, à la bonne heure. Mais les laïcs ne sont pas obligés à prêcher.

A.—Dans la chaire, non ; mais ailleurs, plus souvent que vous ne pouvez le penser, s'ils tiennent à l'honneur de leur foi, dans un

siècle où la religion est sans cesse attaquée dans ses dogmes, dans son culte, dans son histoire, dans ses institutions. Or, ne pensez-vous pas que les ouvrages des écrivains à qui l'importance de leurs œuvres a mérité le titre de Pères et de Docteurs de l'Eglise, soit très-utile pour une controverse qui se rattacherait surtout aux premiers siècles du christianisme ?

B.—Si j'ai besoin de m'en servir, je lirai les traductions qu'on en a faites.

A.—Laissez-moi croire que celui qui, dans ses études, aura été initié à la connaissance de la littérature chrétienne, grecque et latine, sera porté avec bien plus d'attrait à lire les auteurs pour lesquels son admiration aura été excitée. L'intelligence des textes originaux lui sera plus utile qu'une traduction pour une discussion apologétique en faveur du chistianisme. N'eut-il pas à s'en servir comme d'une arme puissante pour défendre sa foi, les écrits des Pères de l'Eglise qu'il aura jusqu'à un certain point étudiés, auront laissé dans son intelligence, par les idées et les sentiments dont ils sont remplis, une forte impression religieuse et morale qui lui sera salutaire. De plus la beauté littéraire de leurs écrits lui aura donné une jouissance qu'il cherchera peut-être à sentir encore, dans une nouvelle lecture où l'utile se mêlera nécessairement pour lui à l'agréable.

E.—Le latin est la langue de l'Eglise : à ce titre seul il doit être étudié. C'est la langue du dogme catholique exprimé dans les conciles et les constitutions des Papes ; c'est celle de la liturgie qui rend hommage à Dieu, celle du droit canonique qui règle la discipline de l'Eglise, celle de la tradition, qui permettant de recourir aux sources jusqu'aux premiers siècles, donne le moyen de s'assurer de la perpétuité de la doctrine catholique. Un célèbre publiciste et homme d'état de la fin du dernier siècle, Necker, disait qu'il était enfin temps de demander à l'Eglise Romaine pourquoi elle s'obstinait à se servir d'une langue inconnue. Le comte de Maistre a répondu : " Il est enfin temps, au contraire, de ne plus lui en parler que pour reconnaître et vanter sa profonde sagesse. Quelle idée sublime que celle d'une langue universelle pour l'Eglise Universelle ! D'un pôle à l'autre, le catholique qui entre dans une Eglise de son rit est chez lui, et rien n'est étranger à ses yeux. En arrivant, il entend ce qu'il entendit toute sa vie ; il peut mêler sa voix à celle de ses frères. La fraternité qui résulte d'une langue commune est un lien mystérieux d'une force immense.

Dans le 9e siècle, Jean VIII, pontife trop facile, avait accordé aux Slaves la permission de célébrer l'office divin dans leur langue.

Grégoire VII retira cette permission ; mais il ne fut plus temps à l'égard des Russes, qui bientôt tombèrent dans le schisme.

Rien n'égale la dignité de la langue latine. Elle fut parlée par le peuple roi qui lui imprima ce caractère de grandeur unique dans l'histoire du langage humain. Née pour commander, cette langue commande encore dans les livres de ceux qui la parlèrent ; c'est la langue des conquérants et des Missionnaires de l'Eglise Romaine. Les empereurs n'avaient pu la porter que jusqu'à l'Euphrate ; les Pontifes l'ont fait entendre aux Indes, à la Chine et au Japon.

D.—J'observerai qu'une langue savante qui n'est entendue que des hommes instruits inspire plus de respect. Beaucoup de passages des Livres Saints, et de la liturgie paraîtraient ridicules, exprimés dans la langue vulgaire. Le peuple comprendrait mal, et trouverait souvent ce qu'il entend étrange et bizarre ; ce qui est arrivé chez les Huguenots par la traduction que Marot a faite des psaumes ; ce vieux français a des mots et des tournures qui font rire aujourd'hui. L'instabilité des langues vivantes aurait forcé de refaire la liturgie à chaque siècle. Le changement dans les formules entraînerait peu à peu une [illegible]ération dans la doctrine. Quelle difficulté n'y a-t-il pas à s'assurer de l'exactitude de la traduction des livres saints dans les langues modernes ? Qu'on juge par là de l'embarras où l'on se trouverait pour bien préciser le sens des prières, des chants de la liturgie, qui sont l'expression la plus positive et la plus solennelle des dogmes.

La diversité des langues pourrait facilement amener une diversité dans les croyances en des points essentiels, dans les mystères surtout qui demandent d'être formulés en termes si nets, si précis.

L'Eglise seule a conservé la connaissance du latin. Si cette langue se fut perdue, comment s'assurer de l'identité de la tradition à travers les siècles ? les monuments de la foi de la primitive Eglise auraient disparu.

Et puis, sans une langue commune, quel moyen de s'entendre dans ces assemblées où l'Eglise, pour constater la tradition, ou l'efficacité de telles lois disciplinaires, convoque les Evêques de toutes les nations qui sont sous le ciel ? Vous figurez-vous un concile œcuménique où l'on ne s'entendrait pas ; ce serait une autre Babel. Voyez-vous cette réunion dans la Ville Eternelle de l'Eglise Universelle, représentée par presque tous les Evêques du monde, la plus solennelle et la plus extraordinaire qu'ait jamais éclairée le soleil par le nombre et la dignité de ses membres, par la diversité de leurs nations et la distance des lieux d'où ils étaient partis, et bien plus encore par cette union définitive de leur pensée malgré une certaine variété d'opinion, exprimée d'abord ; voyez-

vous le Concile du Vatican, si glorieux, si utile à l'Eglise, et qui sera à jamais un des faits les plus saillants de l'histoire du genre humain ; aurait-il été possible sans une langue dans laquelle chacun put exprimer ses idées, et entendre celle des autres ? Quelle magnifique démonstration en faveur de la nécessité de l'étude de la langue latine ?

B.—Ce n'en est pas moins un malheur que les fidèles en général ne puissent comprendre les prières qui se font dans les offices. Comment peuvent-ils y associer leurs sentiments et prendre part au culte divin ?

D.—Le peuple n'est pas privé de la connaissance de ce que contient la liturgie. L'Eglise recommande à ces ministres d'expliquer de temps à autre aux fidèles les différentes parties du sacrifice. D'ailleurs tout est traduit dans les Manuels, Paroissiens, et autres livres de piété. De plus, les cérémonies avertissent le peuple de ce qui se dit et de ce qui se fait. S'il ne comprend pas toujours la lettre de la liturgie, il peut en saisir l'esprit, et associer ses prières, ses sentiments aux chants et aux paroles de l'office divin.

Au reste, dirai-je encore avec De Maistre, si l'on s'ennuie d'être ignorant, qu'on apprenne le latin, si on le peut encore, et j'ajoute que du moins l'on n'empêche pas les autres de s'instruire, quand ils en ont la facilité.

C.—L'Eglise, en conservant le latin, a conservé les connaissances de l'antiquité, et rattaché la civilisation ancienne à la civilisation moderne. Au moyen âge, cette langue était le moyen de communication entre les divers peuples. Mêlée à celle des Barbares, elle les a raffinées, assouplies, en quelque sorte spiritualisées. Elle a été pendant longtemps la langue des Savants. De grands génies comme Copernic, Kœppler, Newton ont écrit en latin, et une foule d'historiens, de publicistes, de médecins, d'antiquaires, de poëtes ont rempli l'Europe d'ouvrages latins de tous les genres.

Quiconque veut avoir une connaissance approfondie de la langue française, doit savoir le latin, d'où elle est en très-grande partie dérivée ; il en est de même pour l'italien, l'espagnol. Je conclus en disant : Est-ce qu'il n'est pas à propos qu'il y ait dans chaque société un nombre plus ou moins considérable d'hommes instruits, qui sachent cette langue latine si belle dans ses formes, qui a été parlée par le Peuple Roi, qui est celle de l'Eglise Catholique, qui est la mère de la langue francaise et de celles d'autres grandes nations, et qui a laissé son empreinte sur les autres langues modernes où dominent des éléments qui lui sont étrangers ?

A.—On reconnait jusqu'à un certain point que le latin est utile aux ecclésiastiques, et l'on veut bien en leur faveur accorder un

an d'étude pour cette langue. Je ne prends pas la peine de réfuter l'assertion que, dans une année, on puisse apprendre le latin au point de pouvoir comprendre les auteurs anciens. Mais je suis surpris de ce qu'on veuille ramener la société au temps qui suivit l'invasion des Barbares ; c'est à-dire, laisser la haute instruction au clergé seul ; ce qui ne devrait pas plaire à ceux qui redoutent tant l'influence cléricale.

Le latin doit être su par tous ceux que l'on doit appeler hommes instruits ; les raisons qui en ont été données le démontrent. Ce serait une honte pour une nation que ceux qui occupent chez elle le haut rang social n'entendissent rien ou peu de chose au langage de l'antiquité, et que, dans un pays catholique, à l'exception des prêtres, presque personne ne pût comprendre la liturgie de l'Eglise, si pleine de beautés du premier ordre, non-seulement pour les pensées et les sentiments qui y sont exprimés, mais aussi pour la forme qui est souvent celle de la poësie la plus gracieuse et la plus élevée.

Ceux qui embrassent la profession de jurisconsultes ont nécessairement à étudier le droit romain. Doivent-ils être réduits à ne le connaître que dans des traductions plus ou moins fidèles ? Que de termes d'ailleurs empruntés au latin dans les formules de la jurisprudence et les axiomes du droit ? Et puis faut-il que l'on ignore le droit canonique, qui régit la discipline de l'Eglise, et que les légistes doivent connaître jusqu'à un certain point à raison des rapports nécessaires et étroits qui existent entre la législation ecclésiastique et la législation civile ? Or, qui peut avoir une connaissance suffisante du droit canon, s'il ne la puise aux sources primitives ?

Quand à la médecine, nombre d'aphorismes de cet art sont en latin. Un homme de la profession doit en les répétant connaître le sens précis de chaque mot. Jusqu'au siècle dernier les livres qui ont traité de la science médicale avec le plus d'autorité ont été écrits dans la langue de Galien.

B.—J'admets qu'une certaine connaissance de la langue latine est utile aux hommes de profession, et d'ailleurs la loi l'exige. Mais enfin faut-il mettre un si long temps à apprendre cette langue ? Pendant huit années on y applique sans cesse les élèves. Evidemment les méthodes sont défectueuses, ou c'est faire payer par un trop long travail, au détriment d'autres études nécessaires, la connaissance du latin.

E.—Quant au temps que l'on met à étudier cette langue, on peut croire, ce me semble, que l'expérience des âges précédents, faite par tant de professeurs habiles, doit faire autorité sur ce point. Il n'est

guères possible d'inventer d'autres méthodes d'enseignement que celles qui ont été expérimentées. Je ne nie pas toutefois qu'on ne puisse faire quelque tentative pour amener un certain perfectionnement du moins accidentel. On sent d'ailleurs que le nombre et l'intelligence des élèves peut faire varier dans une certaine mesure les procédés d'instruction. Mais c'est une erreur de croire que l'on peut faire apprendre en peu de temps d'une manière suffisante une langue, si différente de nos langues modernes. Les études rapides ne donnent que des connaissances superficielles qui s'oublient promptement.

Sans doute les règles essentielles ne demandent pas une longue étude de la grammaire, mais pour qu'elles se retiennent, il faut qu'elles soient appliquées par de longs exercices. Qu'on n'oublie pas d'ailleurs que l'explication des auteurs n'a pas seulement pour but de faire apprendre le latin, mais qu'elles fait connaître aussi l'antiquité payenne et chrétienne dans son histoire et sa littérature. Au reste, c'est ne pas savoir ce qui se passe dans les colléges que de dire que tout le temps des classes est donné au grec et au latin. L'étude d'autres matières bien importantes occupe une très grande partie de ce temps.

B.—Bon ! le Grec !—Est-ce que l'on va prétendre que l'étude de cette langue est d'une utilité inconstestable ? Ce qu'on en retire vaut-il la peine que l'on se donne pour en avoir quelque notion ? On oublie si vite ce que l'on a appris, qu'au bout d'un certain temps, le Grec qu'on a étudié, c'est encore du grec.

C.—Oui, pour un certain nombre d'élèves qui n'y ont pas attaché assez d'importance pour se livrer à une véritable étude de cette langue, ou bien qui entraînés par le goût des lectures légères, ou peut-être détournés par des occupations qui ont pris tout leur temps, n'ont pas voulu ou n'ont pu entretenir la connaissance qu'ils en avaient acquise.

Il n'est aucun homme instruit qui n'admire la beauté de la langue grecque en elle-même, pour son harmonie, sa flexibilité, et la manière dont elle se prête à la composition des mots. De plus, c'est la langue du peuple le plus ingénieux de l'antiquité, qui a donné à la poésie Homère, Sophocle, Pindare ; à l'éloquence, Démosthènes et Eschine ; à l'histoire, Hérodote et Thucydide ; à la philosophie, Platon et Aristote, ces deux génies si éminents, malgré leurs erreurs, dont les doctrines sont encore aujourd'hui discutées avec ardeur, par quiconque s'occupe de philosophie. C'est la langue des Pères de l'Eglise les plus éloquents, S. Jean Chrysostôme, S. Basile le Grand, S. Grégoire de Nazianze. Il y a plus, c'est la langue

dans laquelle tout le Nouveau Testament a été écrit, à l'exception de l'Evangile de S. Mathieu, et de l'Epître aux Hébreux.

Qui ne sent que la controverse, dont les Evangiles et les Epitres sont si souvent l'objet, demande la connaissance du texte original ? On sait aussi de quel secours est à la défense de l'authenticité et de l'intégrité de l'ancien Testament la version grecque des Septante. Et puis, n'est-ce pas dans la langue grecque qu'il faut chercher l'étymologie d'un très-grand nombre de mots de notre propre langue ? La médecine, la géométrie, la physique, la chimie, le système métrique lui empruntent toute leur terminologie. Peut-on aspirer au titre d'homme instruit, si pour entendre le sens d'une foule de mots que l'on prononce sans cesse, il faut avoir recours à un dictionnaire ?

D.—On a dit que là où les études classiques étaient le plus en vigueur, il n'y avait guères de mouvement industriel. Sans doute les hommes instruits en général ne se font pas personnellement manufacturiers ; mais leurs connaissances ne les empêchent pas d'encourager l'industrie dans la société à laquelle ils appartiennent. Dites, l'Angleterre est-elle un pays où le commerce, l'industrie, l'agriculture soient dans un état plus florissant ? Eh bien, dans tous les établissements de haute éducation de cette nation le grec est étudié avec le plus grand soin. Ne s'y fait-on pas gloire du titre de *Scholar*, ce qui signifie un homme fort en grec et en latin ? La plupart des hommes d'états de l'Angleterre ont été remarquables par leurs connaissances classiques. Plusieurs d'entre eux se sont fait un nom par des travaux dont l'antiquité grecque et latine ont été l'objet. Ce gouverneur si distingué, dont le souvenir est cher au pays et à cette institution, Lord Elgin, s'est plu à redire aux élèves de ce collége les études auxquelles il lui avait fallu se livrer pour sortir victorieux d'un examen de six heures sur les classiques latins et grecs : ceci ne l'a pas empêché de faire répandre par tout le pays une brochure écrite à son instigation, pour encourager l'agriculture.

Qu'on ouvre le programme d'études de nombre de colléges des Etats-Unis, et surtout celui de la célèbre université de Harvard à Cambridge, on y verra l'explication de Demosthènes, d'Eschine, de Thucydide, d'Eschyle, de Platon, d'Aristote.

Après toutes ces considérations sur l'importance de la connaissance de la langue grecque, j'exprimerais le désir que dans les colléges on donnât encore plus de temps à cette étude.

E.—Maintenant, il faut dire à ceux qui croient que le temps se passe dans un cours classique à des études inutiles, que le grec et le latin n'y sont pas le seul objet de l'enseignement. On y étudie

aussi la langue anglaise. Avec la connaissance de la grammaire, les conversations anglo-françaises apprises par cœur, les thèmes anglais, la traduction de certains auteurs, il n'est guères d'élève qui, après quelques années passées au collége, ne possède assez cette langue, pour que, avec un peu de pratique, il ne puisse s'en servir facilement en toute occasion.

Il n'est point de colléges où l'on n'enseigne dans les classes inférieures l'arithmétique, la géographie ancienne et moderne. Et l'histoire générale n'y est-elle pas étudiée largement, et avec un enseignement qui sache faire apprécier les événements en leurs causes et leurs effets dans l'ordre religieux, social et moral? A quelques exceptions près, qui, à part ceux qui ont étudié dans les colléges, savent l'histoire? On lira bien quelques livres historiques qui tombent sous la main ; mais cette lecture superficielle ne grave pas les faits dans la mémoire, comme l'étude que l'on en fait dans les classes où l'on est obligé de rendre compte de ce que l'on a appris. Non pas que dans les institutions classiques les leçons doivent être apprises par cœur ; ce travail n'est pas et ne peut pas être imposé à la mémoire ; mais l'élève doit posséder assez bien son auteur pour donner à son professeur la substance des faits dont il a lu le récit.

De plus, dans l'enseignement de nos colléges, on fait connaître les historiens que l'on peut lire avec profit, et ceux contre lesquels on doit être en garde. Les faits les plus importants des annales de l'humanité y sont discutés soit en classe, soit dans les réunions académiques. L'histoire n'a été souvent qu'un mensonge ; ceux qui la lisent, sans avoir été guidés dans cette étude, ne font souvent que remplir leur esprit d'erreurs. Dans nos maisons d'éducation catholiques, en apprenant l'histoire, on apprend la vérité et le moyen de se servir de cette connaissance pour la défense de la religion et l'avantage de la société.

Il faut aussi remarquer qu'une foule de notions historiques, géographiques, artistiques, politiques mêmes, sont présentées aux élèves dans l'explication des auteurs, à propos d'un personnage, d'un lieu, d'un travail d'art, d'une institution qui s'y trouve mentionnée. Certains développements très instructifs sont donnés par les professeurs qui ont le talent d'enseigner, ou amenés par les questions d'élèves avides d'acquérir des connaissances. L'explication d'un auteur classique peut devenir la matière d'un enseignement presque encyclopédique.

C.—La littérature est aussi l'un des principaux objets de l'éducation collégiale : elle donne la connaissance des règles de l'art : elle fait étudier les grands modèles; elle forme le goût par les

principes de la critique ; elle apprend à juger du mérite des œuvres littéraires, et par les exercices auxquels ils se livrent, les élèves s'habituent à l'art de parler et d'écrire, si nécessaire aujourd'hui.

D.—Mais tout cela peut s'apprendre sans grec ni latin ; il y a des traités de littérature pour ceux qui n'ont pas étudié ces langues : les règles y sont présentées avec des extraits empruntés aux grands écrivains pour servir de modèles. Vous avez reconnu vous-même que la littérature ancienne, malgré son mérite incontestable, était inférieure pour les idées et les sentiments à la littérature inspirée par le christianisme, qui l'égale d'ailleurs ou le surpasse pour la beauté de la forme. Croyez-vous que nos poëtes se forment sur Virgile, et nos orateurs sur Cicéron ?

C.—Je pourrais vous accorder ce que vous venez d'exprimer. Mais il ne s'en suit pas moins que la littérature antique, comme cela a été dit, a produit des œuvres supérieures que tout ami des lettres doit connaître. C'est d'ailleurs un travail fort utile pour l'intelligence et le goût des élèves que la comparaison qu'ils font entre les ouvrages des auteurs célèbres de l'antiquité, et ceux des grands écrivains modernes. Ils voient ce que ceux-ci ont pu emprunter aux premiers, et comment sous l'influence du génie du christianisme, ils leur sont supérieurs. Les traités de littérature destinés à ceux qui ne font pas d'études classiques, et qui sont généralement connus sous le nom de poétique et de rhétorique des demoiselles, ne sont guères que des abrégés. Ils sont faciles à étudier, et par là même ils exercent peu les facultés intellectuelles. Croyez-vous que par leur lecture rapide on se forme à l'art d'écrire, aussi bien que par la traduction des grands écrivains de l'antiquité payenne et chrétienne, dont l'élève des colléges doit travailler à faire passer la beauté dans sa propre langue, et dans lesquels il voit l'application des règles qu'il a étudiées ? L'explication du professeur et ses propres appréciations, en lui faisant remarquer la beauté et quelque fois les défauts de ses auteurs, le forment à une imitation qui favorise son talent, ou à une critique qui exerce son goût.

D'ailleurs, ces grandes œuvres de la littérature ancienne que l'on traduit, et celles des classiques modernes qu'on apprend à apprécier, et qu'on analyse dans les classes, donnent aux études littéraires une tendance élevée, et provoquent de la part de ceux qui en ont le talent des travaux sérieux.

D.—J'ajouterai que sous l'influence de l'enseignement religieux donné dans nos colléges, la littérature n'est pas présentée comme n'étant qu'un amusement agréable offert à nos heures de loisirs, le caprice mélodieux d'une fantaisie légère et superficielle qui ne

demande qu'un sourire passager à ses frivoles attraits. Non, il y est répété avec M. de Bonald, que la Poésie est la plus noble expression des plus nobles pensées de l'être intelligent. Elle a été donnée à l'homme pour célébrer dans le langage le plus sublime Dieu et ses œuvres, la religion et les vertus qu'elle inspire, la nature et ses merveilles, l'homme et ses sentiments. Elle doit être l'expression du vrai sous ses plus belles couleurs. Son but, c'est d'attirer les hommes à l'amour et à la pratique du bien par tous les enchantements que doit produire le génie élevé à un haut degré d'inspiration. L'élève pénétré de ces idées sent qu'une composition littéraire doit avoir un but utile et une forme d'une beauté réelle. S'il demeure fidèle au goût auquel il a été formé, il n'aura que du dédain pour cette littérature facile, sans principe et sans règle, qui n'a d'autre guide que le caprice de l'écrivain, présente dans ses productions le mélange de l'emphatique et du trivial, et ne cherche qu'à produire des émotions sans se mettre en peine de l'effet qui en résulte.

Que lit aujourd'hui celui qui n'a pas été formé par l'éducation classique à l'admiration des grandes œuvres littéraires? les romans, les feuilletons des journaux; rien autre chose. On connait à peine de nom les beaux génies de la littérature française, Bossuet, Fénélon, Racine, Corneille. Ce qui attire la lecture, ce sont ces brochures de toutes les formes et de toutes les couleurs qui s'étalent aux vitrines des libraires, et que l'on rencontre malheureusement sur la table de bien des salons. Que renferme ces amas de feuilles imprimées? De prétendues esquisses de mœurs, des aventures romanesques hors de toute vraisemblance, des futilités de tout genre, où souvent la bizarrerie de la forme le dispute à la misère du fond. Là rien qui instruise, qui excite un sentiment généreux, qui élève le caractère : là souvent, sous des déguisements plus ou moins habiles, les passions se montrent avec l'intention de séduire. De tout jeune homme qui se passionne à la lecture d'un roman, on peut être porté à dire : Voici une tête qui n'arrivera pas à la force virile, et un cœur qui s'affadit.

Il faut avoir le goût de la grande et saine littérature, en relire les chefs-d'œuvre qu'on a appris à admirer au collége. Cette lecture agrandit les idées, et donne de la noblesse et de l'élévation aux sentiments. Combien d'âmes auraient subi le joug des vices ignominieux, si l'amour des lettres, les dérobant à une dangereuse oisiveté ou à des compagnies grossières, ne leur eut donné une forte inclination vers tout ce qui est beau, et tout ce qui est grand? Rien de plus vrai que ces paroles célèbres de Cicéron que nous avons apprises dans les classes : *Ad percipiendam colendamque vir-*

tutem litteris adjuvamur..... hæc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium et solatium præbent.

B.—Je vais vous dire, comme le Bourgeois gentilhomme, faites comme si je n'entendais pas le latin ; traduisez-moi ces paroles.

D.—Les lettres nous aident à connaître et à pratiquer la vertu ; elles instruisent la jeunesse, elles réjouissent la vieillesse, elles sont un ornement pour la prospérité, un refuge et une consolation dans l'adversité.

C.—Je ferai une autre observation. Dans notre état social et politique, il est un grand nombre de citoyens, qui à raison des charges qu'ils occupent, ou d'autres circonstances qui les y forcent, ont à parler en public. Et puis, beaucoup se croient appelés à écrire sur les journaux. Or, n'est-il pas à désirer que ceux à qui on impose, ou qui s'imposent ces fonctions, les remplissent de manière à se faire honneur à eux-mêmes et à leur pays ? On entend trop souvent une parole qui n'est qu'une vaine déclamation, sans aucune dignité, blessant même les règles élémentaires de la langue dont on se sert. Que d'écrits communiqués aux feuilles périodiques, qui ne sont que l'expression de l'ignorance et de l'impéritie de leurs auteurs ? Notre gloire nationale peut souffrir de cette parole orale ou écrite, si peu digne d'attention et si peu propre à une influence salutaire. La culture habituelle des études classiques, la lecture assidue d'ouvrages sérieux, élèveront la pensée et donneront à la parole l'éloquence, ou du moins la correction qu'elle doit avoir.

Etudiez, remplissez votre esprit de connaissances ; pénétrez-vous de la sagesse et du goût des bons modèles, et vous pourrez ensuite bien parler et bien écrire. *Scribendi recte sapere est et principium et fons.*

A.—Parlons maintenant des études philosophiques : On en a constaté l'utilité.

B.—Pas entièrement ; j'admets volontiers qu'il est certaines questions de philosophie dont il soit utile d'avoir la notion. Mais à quoi bon ces formes d'argumentations quelques fois exprimées en termes si bizarres ? Que reste-t-il de positif pour l'intelligence de ces divers systèmes qui se combattent les uns les autres, de ces interminables disputes de l'école où les plus grands maîtres de la science disent les uns : oui, les autres : non, sur les questions qu'ils présentent comme étant de la plus grande importance ? et puis, là encore le latin, pour rendre ces études plus difficiles, et faire mettre plus de temps à en retenir quelque connaissance.

A.—Le latin est employé dans l'enseignement de la philosophie,

pour que l'on n'oublie pas la langue que l'on a apprise dans les études proprement dites classiques, pour qu'on s'habitue à le parler, pour qu'on s'exprime en termes plus justes, plus précis, et enfin pour qu'à raison même des efforts que l'on fait en étudiant la philosophie en cette langue, ce qu'on a appris reste plus profondément gravé dans l'esprit.

L'étude de la logique est nécessaire : elle produit la justesse de la raison : il est utile de s'habituer à resserrer ses pensées en des formules concises et précises, à les condenser et à les développer d'après une méthode régulière. Par ce moyen on apprend aisément à surprendre l'erreur là où elle se glisse et à repousser les objections futiles élevées contre la vérité. Grâce à une forte instruction philosophique, l'esprit ne sera pas une proie facile du sophisme dont l'empire est si grand dans notre siècle ; il aura acquis cette qualité dont on regrette trop souvent l'absence, une puissante dialectique.

Quand aux divers systèmes soutenus dans les écoles, ne convient-il pas d'en avoir une certaine notion ? Est-ce qu'elles sont à dédaigner, au point même de n'en point connaître l'objet, les questions qui ont occupé Platon, Aristote, St. Augustin, St. Thomas, St. Anselme, Descartes, Leibnitz, Malebranche, De Bonald ? J'avoue que l'on s'est livré à de vaines subtilités; mais on ne peut nier que l'intelligence n'ait grandement à se satisfaire, à s'instruire, dans ces discussions, du milieu desquelles d'importantes vérités jaillissent en traits lumineux.

Et puis la science puisée à une saine philosophie devient une arme puissante à l'aide de laquelle le chrétien peut défendre la doctrine religieuse qu'il professe.

Il n'est point de travail plus grand et plus sublime que celui de l'entendement, pénétrant dans les profondeurs des dogmes religieux et y trouvant, par ses réflexions, une lumière qui lui dévoile comment l'ordre naturel s'allie à l'ordre surnaturel, comment les lois de l'existence actuelle de l'homme et de la société se combinent avec les lois supérieures et divines. L'œil exercé à ces considérations trouve moins profondes les obscurités du mystère, et si l'homme n'en aperçoit pas clairement la nature, son intelligence en devine la raison.

Mais à part ces hautes et premières questions que la foi résout et dont la philosophie jusqu'à un certain point peut rendre compte, celle-ci embrasse encore des matières d'un vif intérêt qui réclament notre étude.

L'observation psychologique, la connaissance de notre principe intellectuel, de ses facultés, de ses fonctions, l'examen des phéno-

mènes de l'âme, des liens qui l'unissent au corps, de son mode d'opération au moyen des organes, est-ce donc là une matière s étrangère à l'homme, pour n'être accueillie que de son indifférence ? Cette science qui a fait briller les philosophes qui s'en sont occupés, d'une gloire si belle, présente, ce semble, assez d'importance pour qu'on doive croire qu'il n'y a pas là qu'une étude stérile et sans résultats pour la satisfaction de l'intelligence.

E.—Si des hauteurs de la métaphysique, on descend dans les vastes champs de la science sociale, là aussi l'étude de la philosophie apparaîtra digne du plus vif intérêt, et devra peut-être attirer une attention plus particulière, parce qu'elle semble d'une application plus pratique. Quel est le principe de la société, la base sur laquelle reposent ses lois, la raison de se soumettre aux devoirs qu'elle exige, les droits que l'individu peut avoir à y réclamer ? Questions capitales dont notre siècle a vu la discussion, soutenue de la force et de la violence, ébranler le monde des plus pénibles secousses, mais que la raison, aidée de l'expérience, est appelée à décider d'une manière pacifique, pour le plus grand bonheur des hommes. Tout sort des doctrines, les lois, les mœurs, les divisions qui déchirent la société, les faits divers dont se composent les fastes du monde. Si de terribles effets sont dus à la diffusion de doctrines pernicieuses, qui ne voit, dans un temps où un appel est fait à la libre émission de toutes les opinions, qui ne voit de quelle importance il est à l'homme qui peut exercer une influence quelconque par la parole ou par la plume, d'avoir fait une étude approfondie de la science sociale dont une haute philosophie donne l'enseignement sous la direction de la religion ?

B.—Mais deux années, n'est-ce pas trop de temps donné à ces études ?

E.—Il n'y a qu'une année d'études philosophiques proprement dites : vous savez que dans les deux dernières années du cours, les sciences physiques prennent au moins la moitié du temps.

Les amis du progrès matériel ne trouveront rien à dire sans doute à l'égard des Mathématiques, de la Physique, de la Chimie. N'est-ce pas à la connaissance approfondie de ces sciences qu'est dû le mouvement matériel dont s'applaudit notre siècle ? Ceci est trop évident pour être contesté. Dans les colléges, il se donne, vous le voyez, un enseignement élevé et développé qui fait connaître les lois de la nature, les transformations que la matière peut subir, et toutes les richesses que doit produire une habile exploitation du monde physique. Est-ce que le goût de l'industrie serait ôté à ceux qui étudient les sciences dont l'industrie n'est qu'une application ?

Eh bien ! après l'énumération qui vient d'être faite des diverses matières qui sont l'objet de l'éducation classique, que devient l'assertion qu'au collége on passe tout le temps à étudier du grec et du latin ?

D.—Je crois devoir présenter l'importance d'un cours classique sous un autre point de vue. Un haut enseignement religieux y est donné. Faute d'études profondes sur les dogmes et l'histoire du catholicisme, la plus légère difficulté paraît sérieuse : elle déconcerte ; on ne sait qu'y répondre. La foi qu'on professe est vaincue devant les autres, et bientôt elle chancelle au dedans de soi-même

Dans un siècle comme le nôtre, où l'incrédulité et le fanatisme anti-religieux élèvent tant de sophismes, font entendre tant de cris menaçants contre notre foi, ne doit-on pas, autant qu'on le peut, s'instruire au point de pouvoir la défendre, et démontrer en toute occasion qui le requiert, la vérité de ses enseignements, la beauté de son culte, et les bienfaits de tout genre qu'elle a apportés à la société.

B.—Je n'ai point prétendu exclure des cours d'études industrielles, que je voudrais voir s'établir, un enseignement religieux développé. Je ne suis pas de ceux qui croient que les intérêts du temps n'ont aucun rapport avec ceux de l'éternité, et que tout au plus, il ne doit être parlé de religion que dans les temples. Je pense aussi que le simple catéchisme ne suffit pas pour former des hommes jusqu'à un certain point instruits en matière de foi. Mais je ne vois pas pourquoi une instruction religieuse convenable ne pourrait être donnée, là où les études latines et grecques ne font, qu'en des limites resserrées, partie de l'éducation.

D.—Sans doute dans les maisons d'éducation industrielles on peut donner un enseignement religieux qui ait une grande utilité. Mais enfin comme le cours est beaucoup moins long que celui des colléges classiques, nécessairement l'instruction catholique doit y être moins développée. D'ailleurs on ne peut acquérir une certaine science qui permette de défendre la cause de l'Eglise qu'au moyen d'études que l'on ne fait pas dans les institutions dont vous avez parlé. La religion est nécessairement mêlée à tous les enseignements. On n'acquiert de connaissances, en quelque ordre que ce soit, si l'on a été bien dirigé dans l'étude qu'on en a faite, sans qu'elles ne servent à convaincre davantage de la nécessité de la foi, à faire admirer plus vivement son excellence et ses bienfaits, et à donner plus d'aptitude à la défendre contre ses adversaires. L'étude de l'antiquité, cela a été démontré, fait connaître la nécessité de la révélation ; les questions fondamentales de la Philosophie ont leur solution dans les dogmes religieux ; la littérature trouve dans les enseignements du christianisme le principe du beau, la

règle la plus sûre du goût, et la source des plus sublimes inspirations ; les sciences sociales sont nécessairement en contact avec la morale chrétienne. On sent donc que ces diverses études doivent donner des connaissances religieuses approfondies. Il faut se rappeler le mot de Bacon : Peu de science peut éloigner de la religion, mais beaucoup de science y ramène.

Il faut aujourd'hui beaucoup de science religieuse pour combattre les graves erreurs qui attaquent la vérité évangélique et la divine mission de l'Eglise. Le communisme vient de faire voir d'une manière éclatante ce qu'est une société sans foi. Mais l'*Internationale* cherche à l'établir partout : et elle fait de nombreux adeptes là où les principes religieux chancellent dans les esprits, où la morale chrétienne perd son empire sur les cœurs. Croit-on que le mouvement industriel du siècle va sauver la société ? Affranchi du contrôle religieux, il ne fera que hâter sa ruine, par la prédominance des intérêts matériels qu'il favorisera. Les chemins de fer, a dit Chateaubriand, si la société ne se laisse pas guider par la foi, ne feront que la conduire plus vite à l'abîme. — Ou bien espère-t-on que la politique va faire régner partout la paix et la prospérité ? Elle vient de produire une des guerres les plus désastreuses dont l'humanité ait eu à gémir, et de toutes parts elle fait entendre des bruits menaçants, qui sont comme un prélude de celui du canon. —Sera-ce la pure raison qui enfin mettra les esprits d'accord et fera respecter tous les droits ? L'histoire nous a fait voir, à la fin du siècle dernier, ce qu'est un peuple qui fait de la raison une déesse à qui il rend son hommage. Cherchez en dehors des doctrines chrétiennes un principe d'ordre, de justice, de paix qui soit le moyen du salut de la société, vous ne le trouverez point.

Puisque c'est de la foi que dépend le bonheur temporel aussi bien que le bonheur éternel, selon le mot célèbre de Montesquieu, que l'on sente combien de fortes études religieuses sont nécessaires pour conserver et étendre de plus en plus le domaine bienfaisant de la révélation du Christ. Or, comme je l'ai fait voir, une éducation classique dirigée chrétiennement, montrant sans cesse les rapports de la foi avec les divers ordres des connaissances humaines, est de nature à produire en ceux à qui elle est donnée, un attachement plus fort, parce qu'il est plus éclairé, à la religion, et une habileté plus grande pour la défendre.

A.—Ce haut enseignement religieux maintiendra, augmentera la gloire du nom de notre pays. Il n'est pas si obscur que nous pouvons être portés à le croire. Il a son renom à l'étranger par ses beautés matérielles, la magnificence des ondes du Roi des fleuves qui l'arrose, ses lacs aux vastes contours, ses rivières aux

bords gracieux, ses promontoires si pittoresques, la situation magique de sa Cité de Québec et ce pont gigantesque, jeté sur le St. Laurent, la plus grande merveille du monde en ce genre. Il a une histoire dont les récits excitent l'intérêt ailleurs que chez nos compatriotes. Il a des rapports intimes avec trois des plus grandes nations du monde : la France, par son origine, l'Angleterre, par sa dépendance politique, les Etats-Unis, par le contact habituel d'un voisinage immédiat. Il a un commerce, qui, au loin et dans les plus grandes cités, fait compter avec lui. Il a une littérature que la renommée commence à glorifier.

Tout cela attire sur notre pays les regards des autres nations ; mais quand leurs yeux se fixent sur lui, ils lui trouvent un caractère tout spécial : l'esprit religieux forme sa physionomie historique et sociale. En effet, l'action catholique nous a faits ce que nous sommes. C'est elle qui a choisi les premiers colons du Canada, et envoyé en leurs personnes, la foi, la piété, la probité peupler la terre que nous, leurs descendants, habitons encore. Elle a inspiré le courage des matyrs glorieux dont le sang a sanctifié notre sol ; elle a encouragé l'intrépidité de ces héros qui avec un dévoûment si valeureux ont soutenu la colonie naissante ; elle a provoqué l'esprit d'exploration qui a produit de si lointaines et si importantes découvertes ; elle a conservé notre nationalité au milieu d'une conquête qui aurait du nous anéantir, mais dont l'effet principal semble avoir été, dans les desseins de la Providence, notre soustraction à l'envahissement de cette impiété qui a amené la Révolution française avec tous ses désastres. C'est la religion qui a maintenu en nous une loyauté, qui, en nous rendant fidèles à nos nouveaux maîtres, a empêché l'absorption de notre foi, de notre langue, de nos mœurs, de notre nom, dans l'union américaine. C'est elle qui a couvert notre pays de ces magnifiques institutions d'éducation et de charité, qui sont pour nous un si noble orgueil ; c'est elle qui a conservé cette dignité de mœurs, que distinguent ces qualités, disparues hélas ! chez tant d'autres peuples, le respect pour les choses sacrés, l'honnêteté qui fait rougir le vice, la probité dans les transactions, l'urbanité dans les rapports sociaux, et spécialement à l'égard des étrangers. La foi, elle apparait aujourd'hui dans les hautes classes, comme dans le peuple, dans l'administration, dans la magistrature, dans la législature, dans la presse presque tout entière, dans toute l'expression sociale. Pourquoi ne dirais-je pas maintenant que la religion, par un bienfait de la Providence, qui la voit dominer en ce pays, donne cette paix, cette sécurité, ce bonheur moral que ne connaissent plus tant d'autres sociétés ?

L'auteur du *Génie du Christianisme* a dit, en parlant de la France d'autrefois : " Les étrangers qui la visitaient, s'en retournaient, en disant au dedans d'eux-mêmes : ce royaume est réellement le plus grand entre les nations." Les visiteurs nombreux et souvent distingués qui viennent sur notre sol, ne peuvent-ils pas redire à leur tour ; le Canada est le pays le plus religieux du monde ?

Maintenant, je le demande, cette gloire et ce bonheur dont jouit notre pays ne doivent-ils rien à l'éducation classique, reçue par un si grand nombre de nos concitoyens dans les colléges tenus exclusivement par le clergé ? Si l'on tient à ce que notre religion se maintienne, avec le bonheur qu'elle a donné à notre société, on fera bien d'y regarder de près avant de faire des tentatives pour altérer d'une manière essentielle la nature de cet enseignement, qui, sous le rapport religieux et moral, nous a en grande partie, faits ce que nous sommes, et rend notre nom si glorieux.

C.—D'après ce qui vient d'être dit, il est dans les intérêts de notre foi qu'il y ait dans ce pays un certain nombre de colléges classiques où une haute instruction religieuse soit donnée. D'ailleurs, c'est uniquement dans ces institutions que se forment les prêtres. Or, notre clergé n'est pas encore assez nombreux pour notre société ; et de plus de toutes parts, dans la vaste étendue de la Confédération, des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique, et d'un grand nombre d'endroits de la république voisine où nos compatriotes sont établis, on demande des prêtres canadiens pour conserver ou propager notre foi. J'ajouterai qu'il ne s'agit pas seulement pour les ministres de l'Eglise d'avoir une connaissance suffisante du latin pour apprendre la théologie et comprendre leur bréviaire. La science dans une assez large mesure est imposée au clergé. Les devoirs si importants de son ministère, la dignité du rang qu'il occupe, la défense des dogmes catholiques, des institutions de l'Eglise qu'il doit soutenir contre les attaques d'adversaires nombreux, les lumières que de toutes parts on va chercher auprès de lui, parce que les lèvres du prêtre, selon l'expression sacrées sont chargées de répandre la science, l'influence qu'il doit exercer sur la société ; tout cela impose au prêtre la stricte obligation d'acquérir des connaissances étendues. Dans les colléges classiques dignes de ce nom, il aura la clé de ces connaissances et il en prendra le goût. Il importe donc à l'honneur du sacerdoce canadien et au succès de son ministère, qu'une haute éducation soit donnée dans les maisons qu'il dirige et où se forment ceux dont ses rangs doivent se recruter.

C.—De fortes études feront aussi les hommes de la patrie. L'esprit cultivé par les sciences et les lettres est plus élevé, plus fort,

plus apte à toutes les fonctions intellectuelles. Le citoyen instruit est plus préparé à remplir d'une manière honorable les charges sociales et les devoirs qu'impose la vie politique. Habitué aux considérations élevées, aux profondes réflexions, il aura une raison plus clairvoyante, plus haute dans ses vues, plus vaste dans ses conceptions ; sa parole sera incomparablement plus habile, son mérite personnel plus digne de considération ; son patriotisme même plus fortement excité par les motifs divers de servir son pays que lui présentera son instruction sous bien des rapports, spécialement par la gloire, qu'à l'aide de l'histoire, elle lui montrera, attachée aux noms des défenseurs dévoués de leur patrie ; et à cause de tout cela, son influence sera plus puissante, plus étendue, plus salutaire.

Si mes souvenirs ne me trompent pas, un représentant de Sa Majesté Britannique en ce pays, éminemment distingué par ses qualités intellectuelles, a rendu un témoignage bien glorieux pour nous, en disant qu'il trouvait les principaux hommes politiques de notre Province et ses premiers Magistrats, distingués par des connaissances et une facilité, en même temps qu'une noblesse de langage, indiquant chez eux d'excellentes études.

Croit-on que si les colléges canadiens avaient manqué, la patrie serait ce qu'elle est aujourd'hui ; que si ceux qui en ont défendu si heureusement les intérêts n'avaient eu qu'une éducation bornée, puisée à des institutions inférieures, leur parole eût eu la même force, leur action la même habileté, leur patriotisme le même dévoûment ? Eh bien ! la nationalité canadienne, elle a encore des dangers à courir, des questions vitales pour elle à discuter, de fortes luttes à soutenir. Elle vaincra si elle a des athlètes munis d'armes trempées à une solide éducation : qu'on me permette de le dire, les colléges sont les arsenaux de la patrie.

D.—Ce n'est pas seulement pour former des ministres éclairés de la religion, d'habiles défenseurs du pays que l'éducation classique est nécessaire ; notre honneur de peuple la réclame aussi avec urgence ; l'éclat des lettres est un des éléments de cette gloire dont il faut que toute nation vive.

Grâce au développement qu'à pris l'éducation au milieu de nous, une littérature canadienne se forme ; elle présente déjà des noms distingués ; elle deviendra glorieuse si elle est encouragée. Mais les auteurs demandent des appréciateurs ; il leur faut des lecteurs qui rendent justice aux mérites de leurs œuvres et déterminent, par leur approbation, de nouveaux travaux de leur part, qui tournent à la gloire de la patrie. Evidemment une littérature n'est possible dans un pays qu'autant qu'il s'y trouve un nombre consi-

dérable d'hommes qui aiment les lettres. Plus l'éducation répand de connaissances, plus le goût se forme, plus le talent est porté à s'éveiller, et à recevoir une impulsion qui lui permette de prendre tout son essor.

Maintenant si je demandais : le goût des lettres et des sciences est-il suffisamment répandu dans notre pays pour espérer un certain éclat sous ce rapport dans un avenir prochain ? Est-il beaucoup d'hommes en état de juger du mérite des compositions intellectuelles ? Les livres, les écrits sérieux trouvent-ils de bien nombreux lecteurs ?.....Je serais heureux d'entendre une réponse affirmative à cette question.

Quoiqu'il en ait été du passé, le présent donne des sspérances pour l'avenir, et je crois sincèrement que l'on progresse rapidement dans un sens favorable à la diffusion des lettres. Ne me serait-il pas permis de dire que notre esprit national doit nous y porter ? Ne sommes-nous pas les fils de la France dont la gloire littéraire est si grande, où les œuvres de tatent sont si bien goûtées et si fortement encouragées par la faveur du public ?

Sans doute la classe amie des lettres n'est toujours qu'une partie minime d'un peuple ; mais c'est celle-là qui, après tout, fait l'esprit de la nation, lui donne sa gloire et détermine ses destinées.

Je vois avec bonheur de nouvelles voies ouvertes à l'honneur et à la fortune pour nos jeunes compatriotes ; le goût des armes se manifeste chez un certain nombre d'entre eux. L'organisation militaire est une nécessité actuelle de notre pays, et elle pourra contribuer à sa gloire ; la bravoure de nos aïeux ne manquera pas dans l'occasion à leurs descendants.

Mais qu'on me permette donc de voir la gloire future de mon pays dans les triomphes de la parole de ses orateurs, dans l'éclat de la plume de ses écrivains, dans les vertus ornées de la science de ses concitoyens revêtus de l'habit qu'on porte en temps de paix :

Cedant arma togæ; concedat laurea linguæ.

A.—Sans doute l'industrie mérite des encouragements dans un pays encore nouveau comme le nôtre ; les richesses de notre sol ont besoin d'être exploitées : le commerce est une source de prospérité qui doit couler plus largement encore. Mais surtout l'agriculture réclame à grands cris des bras qui l'exercent, des soins éclairés qui la dirigent, un dévoûment qui se consacre à remuer la glèbe de la patrie, plutôt qu'à aller ramasser, par un travail honteux, sur une terre étrangère, un or qui flétrit la main qui le touche, et qui, au reste, ne l'enrichit presque jamais.

A ces éléments de la prospérité nationale, il faut porter un

intérêt puissant, et préparer une instruction qui puisse les développer.

Je ferai observer que ceux qui ont fait un cours d'études classiques, ou même seulement une partie de ce cours, seraient bientôt prêts, à raison du développement de leur intelligence et de l'ensemble des connaissances qu'ils auraient acquises, à embrasser une autre carrière que celle des professions libérales. Ils auraient besoin de fort peu d'étude pour s'y préparer; et comme un assez grand nombre d'exemples l'ont prouvé, on ne tarderait pas à voir leur aptitude aux affaires. Au reste, une éducation classique ne ferait que donner unplus grand honneur, une plus forte aptitude à servir la patrie, en même temps qu'un noble délassement à leurs travaux, aux concitoyens qui se distinguent par leur habileté et leur succès dans l'industrie, le commerce et l'exploitation du sol. C'est une erreur de croire l'éducation classique utile seulement aux classes dites professionnelles.

Mais qu'on n'oublie pas que dans tout corps la tête est la partie principale, que c'est d'elle que dépend toute la vie. Qu'on apporte une attention dévouée à pourvoir aux besoins des différents membres du corps social, c'est un devoir et une nécessité; mais que l'on songe surtout à ce que la patrie puisse marcher avec une tête saine, qui ne porte pas l'empreinte d'une ignorance, signe d'une caducité précoce, mais qui, au contraire, se tienne haute avec une noble fierté, exprimant une vive intelligence embellie d'une forte et brillante éducation.

B.—Messieurs, je vous ai dit en commençant que je n'avais guère étudié la question. Ainsi, comme vous l'avez vu, j'ai été plus fort à élever des difficultés qu'à les maintenir contre vos réfutations. De fait, je répétais plutôt les reproches que j'avais entendu faire à l'éducation de nos colléges, que je n'exprimais des opinions personnelles bien formées. J'ai cherché à m'instruire en provoquant des solutions aux objections que je présentais. J'ai reçu une éducation classique; mais, pour ne pas faire d'aveu qui ne serait pas en faveur de mon amour pour l'étude, je dirai que les circonstances où je me suis trouvé ne m'ont guères permis d'entretenir les connaissances qui m'ont été données au collége. Autant qu'il me sera possible pour l'avenir, je mettrai à profit les considérations que je vous ai entendu développer. Mais si je vous accorde bien volontiers que l'éducation classique doit être conservée telle qu'elle est, du moins vous voudrez bien admettre que les colléges ne doivent pas se multiplier au-delà des besoins réels de notre société, et qu'un plus grand nombre d'institutions d'éducation industrielle devraient être établies.

A.—Que l'on donne au peuple l'instruction qui lui convient, il le faut pour son avantage. Mais que les colléges ne soient point l'objet d'une indifférence qui semble prête à les sacrifier, ou du moins qui ne songe pas aux moyens de les rendre plus dignes du but de leur institution.

Je n'ai point à traiter la question du nombre plus ou moins grand de maisons de haute éducation que demande notre société. Mais il faut tenir à ce que les études soient solides, fortes, complètes, propres à faire des hommes utiles à la religion et à la patrie. L'honneur des lettres en ce pays est intéressé à ce qu'on n'élève pas sous leur nom des monuments qu'elles repudieraient.

Chacun doit apporter sa part dans la grande œuvre de l'éducation. Le clergé, au dévoûment duquel ce pays doit tous ses établissements d'instruction supérieure, et qui déjà a commencé à élever des maisons pour former aux professions industrielles. le clergé saura encore montrer un zèle éclairé pour encourager la diffusion de la science, qui lorsqu'elle est dirigée par la religion, contribue si efficacement au bien moral, à la gloire et à la prospérité d'un peuple. Les citoyens éminents, responsables de la direction des intérêts du pays, remis entre leurs mains par la confiance publique, ont compris et comprendront mieux que jamais à raison de l'état de notre société, que l'encouragement à donner à une éducation qui fera l'honneur de la patrie, est un de leurs premiers soins. Ceux qui sont à la tête des maisons d'éducation auront toujours à cœur d'y former des hommes éclairés qui servent avantageusement et glorieusement l'Eglise et l'Etat. Les parents qui jouissent d'une certaine aisance, et qui auront eu, par les progrès de leurs enfants aux écoles primaires, une garantie de leurs succès dans de plus hautes études, sauront leur procurer cette éducation classique, propre à leur faire occuper des positions honorables pour eux et grandement utile au bien public, et leur donneront par là-même l'héritage qui excitera le plus en leur cœur la reconnaissance à leur égard. Et l'esprit judicieux de l'opinion publique ne manquera pas de sentir ce qui doit être l'objet de son approbation et de son influence sur cette question de l'éducation, si importante pour la vie d'un peuple. Que tous se souviennent que, comme l'individu, la société se forme par l'éducation, et que l'avenir de notre pays dépend des institutions où auront à s'instruire ceux qui par leur influence devront déterminer ses destinées. Chez tous les vrais amis de la religion et de la patrie doit être la conviction que l'éducation donnée dans nos colléges est la sauvegarde de notre foi et de notre nationalité.